

Compte rendu
Assemblée générale du mercredi 21 octobre 2015
– ASCPA à PESSAC – 13h30

1. Etaient présents parmi les membres du bureau

FAURY	Bernard		
CAZENAVE	Alain	président	présent
JOUANOLE	Danièle		
LESTRADE	Jacqueline	trésorière adjointe	excusée
LEMOINE	Annick		
OBERSON	Olivier		présent
PARENTHOEN	Alain	trésorier	présent
RATEL	Florence	secrétaire	présente

Sur les 145 inscrits, 75 personnes étaient présentes ou représentées. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

Le président A. Cazenave remercie tout particulièrement Alain Parenthoen qui assure la lourde tâche de la comptabilité, travail grâce auquel M. Oberson peut préparer et assurer sereinement ses cours, ainsi que Madame Lestrade pour son aide.

2. M. Parenthoen présente le compte des résultats et le bilan 2014/2015

Rapport financier 2014-2015

Ce rapport présente les comptes soumis à votre approbation pour l'exercice annuel allant du 1er septembre 2014 au 31 août 2015.

Le compte de résultats fait apparaître :

- des ressources pour 42 678,60 €
- des dépenses pour 39 797,41 €
- un bénéfice de 2 881,19 €

En réaffectant les ressources et dépenses non spécifiques à cet exercice, nous dégageons en fait un bénéfice de 4 521 €.

Comme le montre le bilan, la situation financière au 31 août 2014 est saine :

- compte courant 4 057,04 €
- compte épargne 10 059,48 €
- caisse 8,44 €

Cette trésorerie permet de financer un trimestre de charges ce qui était un objectif à atteindre .

Pour l'exercice annuel du 1/9/2015 au 31/8/2016, nous avons établi un budget prévisionnel en légère augmentation à 44 613 €, en finançant la restructuration du site et, en plus des cours à Pessac, Cestas, Talence, les conférences mensuelles et le cycle à la médiathèque à Talence, une sortie pour Cestas, deux voyages pour Libourne, et une sortie et un voyage pour les adhérents de l'ACCHLA.

Je vous remercie de l'attention que vous avez manifestée à l'exposé des comptes de votre association.

Talence, le 14 octobre 2015
Le trésorier

Alain Parenthoen

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE DU 1er septembre 2014 au 31 août 2015

CHARGES			RECETTES	
Frais de personnel				
. Salaire	20 400,00		Cours	
. Charges sociales	16 295,00		. Pessac	14 800,00
			. Cestas	10 050,00
Formation			. Talence	4 240,00
AGEFOS	169,79			29 090,00
		36 864,79	Adhésions	
			ACCHLA	3 600,00
MAIF	363,44	363,44		3 600,00
			Colloque	265,00
Frais de bureau			Conférences	
. Photocopies	264,53		Talence	3 500,00
. Divers	54,67	319,20		3 500,00
			Sortie ACCHLA	
Frais bancaires	92,88	92,88	Saintes	1 650,00
				1 650,00
Frais sur activités			Prestations guide	
Colloque	821,90		Pologne	2 208,00
Saintes bus et restaurant	1 335,20	2 157,10	Rome	1 456,00
			Cestas	850,12
				4 514,12
			Recettes financières	59,48
	solde positif	2 881,19		
Totaux		42 678,60	Totaux	42 678,60

BILAN AU 31 AOUT 2015

ACTIF		PASSIF	
Banque au 31 août 2015	4 057,04	Banque au 30 août 2014	4 235,33
Cpte Epargne au 30/8/2015	10 059,48	Cpte Epargne au 30/8/2014	7 000,00
Caisse au 30 août 2015	8,44	Caisse au 30 août 2014	8,44
		Bénéfice	2 881,19
	14 124,96		14 124,96

Budget previsionnel 2015-2016

Version 3/10/15

charges		
Salaires et charges	39 078,00	21838 salaire (mensuel 1700 + prime) ; 17240 charges
Honoraires (intervenants)	750	
Autres charges de gestion courante	130	site , banque
Achat non stocké de matières et fournitures	250	
Assurances	350	
Déplacements, missions, réceptions	325	Frais Olivier colloque et divers
Restructuration site	2 000,00	
Abonnement téléphone	330	forfait illimité tel et SMS France + tel 1€

Charges manifestations	1 400,00	voyage ACCHLA et sortie
Sous total	44 613,00	
Bénévolat	2 250,00	
TOTAL	46 863,00	
RESULTAT	0	

produits		
Adhésions	3 500,00	140 adhésions
Prestations de service	4 588,00	1 sortie Cestas 700 + 2 voyages Libourne 9 X 18 X 12 = 1944
Cours et conférences	34 425,00	Cestas 1150 X 8 = 8800 Pessac 2050 X 8 = 16000 Talence 85 X 45 = 2975 Talence 10 conférences : 3500 Talence cycle médiathèque : 1500
Produits des manifestations	2 100,00	voyage ACCHLA : 600€, et sortie : 1500€
Sous total	44 613,00	
Bénévolat	2 250,00	150 heures à 15€ (8 bénévoles)
TOTAL	46 863,00	

Le budget est adopté à l'unanimité.

3. M. Oberson présente le rapport d'activité.

❖ Les cours :

- 47 étudiants à Talence au cours d'histoire de l'art
- 144 étudiants à Pessac répartis sur les 4 cours d'histoire de l'art et d'histoire des religions
- 133 étudiants à Cestas

❖ Les conférences

- Les jeudi soir une fois par mois au Forum de Talence conférences sur l'histoire de l'art. Le succès ne se dément pas.
- Depuis cette année, conférences d'histoire des religions les vendredi après-midi, une fois par mois, à la médiathèque de Talence. Débuts très positifs.
- Le colloque : une soixantaine de personnes ont assisté au colloque **EQUINOXIALE d'AUTOMNE** sur le thème : *"De la naissance du christianisme à son affirmation comme religion d'état"* dans la salle aimablement prêtée par la mairie de Talence.

Tous les participants se sont déclarés très satisfaits. M. Oberson regrette seulement que le thème choisi, un peu étroit, ait restreint les interventions à un domaine moins large que celui de colloques précédents. Il souhaite proposer pour l'année prochaine un thème plus large, sans doute Le Romantisme, qui permettra des approches dans les domaines très variés de la littérature, de la musique, des arts plastiques, de la politique...

❖ Les sorties et voyages

- **A Paris**, les 8 et 9 mai. Court voyage facturé à l'UTLIB par l'ACCHLA
- Première sortie proposée par l'ACCHLA à **Saintes** le 9 juin : 35 personnes en ont profité
- Le groupe de Cestas est allé pour une ballade **dans les Landes** le 13 juin.
- Voyage à **Rome** avec l'UTLIB au mois de juin
- Voyage en **Andalousie** du 5 au 11 septembre
- Voyage organisé par l'ACCHLA à **Barcelone** qui aura lieu du 24 au 29 octobre.

Monsieur Oberson se félicite de ce que ces différents voyages et sorties se sont passés à la satisfaction générale.

Il note une bonne collaboration entre l'UTLIB et l'ACCHLA pour permettre aux adhérents de chaque association de compléter éventuellement un voyage ou sortie proposé par l'autre association. Il regrette cependant que la participation financière demandée pour sa prestation par l'UTLIB, soit 90 euros par personne, soit bien plus élevée que celle demandée par l'ACCHLA, 25 euros par personne. Il souhaite que ce déséquilibre soit réduit pour les prochains voyages.

Il évoque les prochains voyages proposés :

- ❖ Par l'UTLIB du 12 au 21 avril en Ouzbékistan
- ❖ Par l'ACCHLA à la Toussaint, peut-être à Milan .

Madame Ratel lui demande de prévoir une visite à la Cathédrale Saint André, à Bordeaux, pour présenter le portail royal.

Ce rapport d'activité est accepté à l'unanimité.

Le bureau est reconduit sans changement.

La séance est levée vers 15 heures.